

## Cheptel bovin

Fort de près de 618 000 têtes, l'élevage bovin est l'activité dominante de l'agriculture régionale. Sur quatre animaux d'élevage présents dans les exploitations franc-comtoises, trois sont des bovins.

La filière laitière regroupe plus des trois quarts des effectifs bovins de plus d'un an. Les 205 000 vaches laitières franc-comtoises en 2013 représentent 5,5% des effectifs nationaux, alors que pour l'ensemble de la filière bovine, la Franche-Comté compte pour seulement 3,3% du total national. Cette spécialisation laitière est encore plus marquée dans le Doubs et dans le Jura. Dans ces deux départements, les vaches laitières représentent respectivement 93% et 85% des vaches du département. Les trois-quarts des vaches laitières de la région sont élevés dans ces deux départements dont la moitié dans le Doubs. Dans le Doubs et le Jura, du fait du cahier des charges des fromages sous AOP, plus de 95% des vaches laitières sont des Montbéliardes. Les autres vaches laitières sont le plus souvent des Prim'Holstein. Cette race pèse pour respective-

ment 16% et 40% en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort.

A l'approche de la fin des quotas, les effectifs laitiers sont en forte hausse dans la région. Le nombre de vaches laitières a ainsi augmenté de 4,5% en deux ans, tandis que cette progression n'a été que de 1% au niveau national.

La filière bovin viande tient donc une place secondaire en Franche-Comté. Elle a peu évolué ces dernières années, l'effectif de vaches nourrices est très stable aux alentours de 47 500 têtes depuis plusieurs années. Les départements de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort sont plus orientés vers la viande que les deux autres départements de la région. En effet, plus du tiers des vaches sont des nourrices dans ces deux départements. Six vaches nourrices franc-comtoises sur dix sont élevées en Haute-Saône. La race charolaise domine avec 60% des effectifs. Deux autres races pures, la Limousine et la Salers pèsent respectivement pour 8% et 7%. Enfin, une vache nourrice sur cinq est croisée.

**Vaches** : femelles ayant vêlé au moins une fois. Les femelles qui ont été saillies ou inséminées mais qui n'ont eu que des avortements sont comptabilisées avec les génisses.

**Vaches laitières** : vaches dont le lait est commercialisé ou utilisé pour la consommation familiale.

**Vaches nourrices, vaches allaitantes** : vaches dont le lait sert principalement à nourrir les veaux. Elles sont le plus souvent têtées.

**Génisses laitières** : femelles de plus d'un an destinées à devenir des vaches laitières.

**Génisses nourrices** : femelles de plus d'un an destinées à devenir des vaches nourrices.

**Génisses de boucherie** : femelles maigres ou en finition destinées à la boucherie, quelle que soit leur race.

**Mâles de type laitier/viande** : mâles maigres ou en engraissement, castrés (bouillons, bœufs) ou non (taurillons), maigres ou en finition, destinés à la boucherie.

### Pour en savoir plus :

**Site de la DRAAF** : [draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/donnees](http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/donnees) et cartes régionales

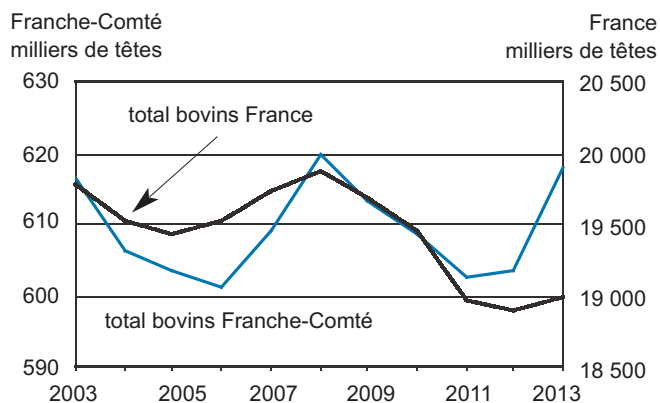
**Site du service statistique du ministère de l'agriculture** : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

## Cheptel bovin

Unité : têtes	Doubs	Jura	Haute-Saône	T. de Belfort	Franche-Comté	France
<b>Total vaches</b>	<b>105 070</b>	<b>62 830</b>	<b>76 450</b>	<b>7 830</b>	<b>252 180</b>	<b>7 755 585</b>
<i>dont vaches laitières</i>	98 210	53 360	47 920	5 050	204 540	3 693 627
<i>dont vaches nourrices</i>	6 860	9 470	28 530	2 780	47 640	4 061 958
<b>Total bovins de moins d'un an (hors veaux de boucherie)</b>	<b>56 190</b>	<b>34 775</b>	<b>50 975</b>	<b>4 640</b>	<b>146 580</b>	<b>4 792 749</b>
<i>dont femelles</i>	46 890	26 160	31 455	3 025	107 530	2 886 828
<i>dont mâles</i>	9 300	8 615	19 520	1 615	39 050	1 905 921
<b>Total bovins de 1 à 2 ans</b>	<b>49 110</b>	<b>29 680</b>	<b>40 240</b>	<b>3 535</b>	<b>122 565</b>	<b>3 421 637</b>
<i>dont génisses laitières</i>	39 060	19 815	17 040	1 590	77 505	1 179 174
<i>dont génisses nourrices</i>	1 840	730	9 005	805	12 380	967 005
<i>dont génisses de boucherie</i>	2 390	3 945	3 025	305	9 665	373 628
<i>dont mâles laitiers</i>	3 850	2 455	4 930	370	11 605	333 825
<i>dont mâles viande</i>	1 970	2 735	6 240	465	11 410	568 005
<b>Total bovins de plus de 2 ans</b>	<b>31 510</b>	<b>21 700</b>	<b>28 170</b>	<b>2 350</b>	<b>83 730</b>	<b>2 380 477</b>
<i>dont génisses laitières</i>	25 710	15 590	14 150	1 070	56 520	778 887
<i>dont génisses nourrices</i>	1 630	1 000	7 920	680	11 230	877 506
<i>dont génisses de boucherie</i>	1 870	3 480	2 800	300	8 450	325 327
<i>dont mâles laitiers</i>	1 350	800	1 260	70	3 480	134 855
<i>dont mâles viande</i>	950	830	2 040	230	4 050	263 902
<b>Veaux de boucherie</b>	<b>3 585</b>	<b>4 925</b>	<b>4 110</b>	<b>220</b>	<b>12 840</b>	<b>638 711</b>
<b>Total bovins</b>	<b>245 465</b>	<b>153 910</b>	<b>199 945</b>	<b>18 575</b>	<b>617 895</b>	<b>18 989 159</b>

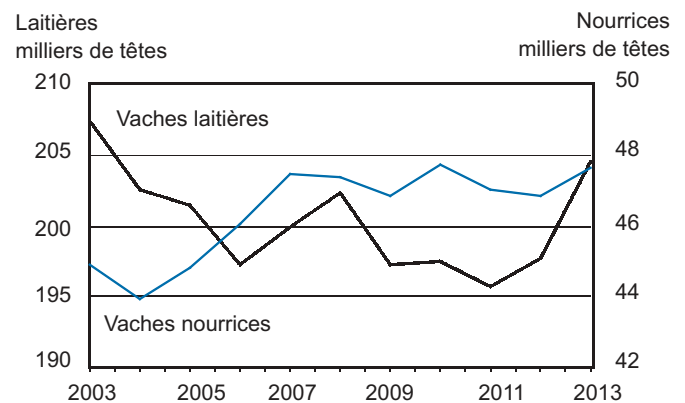
Source : Agreste - SAA semi-définitive 2013

### Le cheptel bovin augmente plus en Franche-Comté qu'en France



Source : Agreste - SAA semi-définitive 2013

### Forte progression du nombre de vaches laitières en Franche-Comté en 2013



Source : Agreste - SAA semi-définitive 2013

## Production de viande bovine

La spécialisation laitière de la région se répercute sur sa production de viande bovine. En effet, 39% des bovins abattus sont des vaches de réforme essentiellement des laitières, contre seulement 31% en moyenne nationale. En 2013, l'ensemble des vaches de réforme représente 43% des tonnages. Sur les 89 235 gros bovins abattus en Franche-Comté, 68% sont des femelles, contre 62% au niveau national. Plus orientée vers l'élevage de bovins viande, la Haute-Saône arrive en tête de la production bovine régionale. Avec près de 15 000 têtes, ce département concentre plus de la moitié de la production régionale de bovins mâles.

Depuis 2003, les tonnages de gros bovins produits sont en baisse, à l'instar des tonnages bovins français. La production a néanmoins connu un sursaut en 2009, atteignant 39 000 tonnes. La même tendance a été observée à l'échelon national, mais de façon moins marquée. Ce sursaut était dû notamment à un pic d'abattages de vaches laitières, la conjoncture laitière médiocre incitant les éleveurs à accentuer les réformes.

La production de viande de mâles s'est également maintenue à un niveau élevé suite à l'ap-

parition en France en 2007 de la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO), maladie virale transmise par l'intermédiaire de moucheron, ayant entraîné des restrictions de mouvements et désorganisé le marché des bovins maigres. Les éleveurs étaient alors contraints d'engraisser sur place leurs broutards. Depuis 2010, la production de bovins mâles est à nouveau en baisse.

En 2013, 27 750 veaux de boucherie ont été abattus. Depuis 10 ans, les volumes produits ont fortement baissé. Plus des trois quarts de ces veaux proviennent d'exploitations du Jura et de la Haute-Saône, du fait de la présence dans ces départements d'atelier de veaux de batterie.

Seul un peu plus d'un quart des bovins produits en Franche-Comté sont abattus dans la région. L'implantation d'une unité de production de steak haché à quelques kilomètres des limites régionales explique pour l'essentiel que 40% des bovins francs-comtois, notamment des vaches de réforme, soit abattus en Bourgogne. Plus de 20% des bovins sont également abattus dans les autres régions limitrophes, Rhône-Alpes, Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne.

La production animale franc-comtoise englobe les animaux élevés et finis dans la région, quel que soit leur lieu d'abattage. L'animal doit séjourner au moins 2 mois dans le département où il est fini. Cette règle s'applique aux équins, porcins, ovins ou caprins. Pour les bovins, le séjour doit être de 3 mois. Le poids moyen exprimé en kg net est un poids carcasse, c'est-à-dire sans tête, ni pattes, ni viscères.

**Veaux de boucherie** : veaux, mâles ou femelles, destinés à être abattus à moins de 6 mois. Cette catégorie comprend :

- les veaux «sous la mère» issus généralement d'une vache de race à viande et nourris par le lait de leur mère,
- les veaux «de batterie» issus généralement d'une vache laitière, élevés et engraisés en batterie avec des aliments d'allaitement achetés.

**Vaches de réforme** : vaches dont on a décidé la fin de carrière, vendues pour être abattues.

### Pour en savoir plus :

**Site de la DRAAF** : [draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/donnees](http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/donnees) et cartes régionales

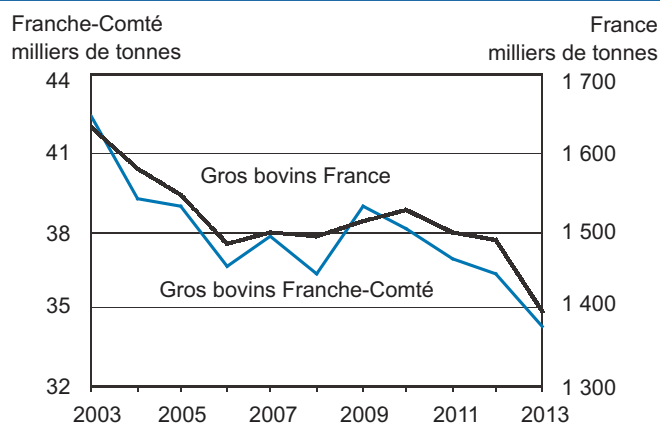
**Site du service statistique du ministère de l'agriculture** : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

## Production de viande bovine

NB : Nombre de têtes PT : Poids total net (tonne équivalent carcasse)		Doubs	Jura	Haute-Saône	T. de Belfort	Franche-Comté	France
<b>Veaux de boucherie</b>	NB	6 050	12 800	8 550	350	27 750	1 356 945
	PT	607	1 456	1 102	40	3 205	183 644
<b>Total femelles</b>	NB	19 830	15 835	22 720	2 315	60 700	2 034 034
	PT	6 112	5 163	7 759	776	19 809	716 830
<i>dont vaches de réforme</i>	NB	15 965	11 680	16 110	1 445	45 200	1 453 108
	PT	4 900	3 737	5 502	471	14 609	516 382
<i>dont génisses plus de 2 ans</i>	NB	3 410	3 840	6 005	760	14 015	441 729
	PT	1 113	1 354	2 106	277	4 851	164 743
<b>Total mâles</b>	NB	6 110	6 555	14 750	1 120	28 535	1 244 321
	PT	2 351	2 626	5 897	447	11 323	494 681
<i>dont mâles de 1 à 2 ans</i>	NB	4 400	5 500	12 225	880	23 005	935 747
	PT	1 713	2 239	4 961	350	9 263	379 082
<i>dont mâles de plus de 2 ans</i>	NB	1 600	885	2 245	230	4 960	229 187
	PT	619	358	877	95	1 950	94 081
<b>Total bovins</b>	<b>NB</b>	<b>31 990</b>	<b>35 190</b>	<b>46 020</b>	<b>3 785</b>	<b>116 985</b>	<b>4 635 300</b>
	<b>PT</b>	<b>9 070</b>	<b>9 245</b>	<b>14 758</b>	<b>1 264</b>	<b>34 336</b>	<b>1 395 155</b>

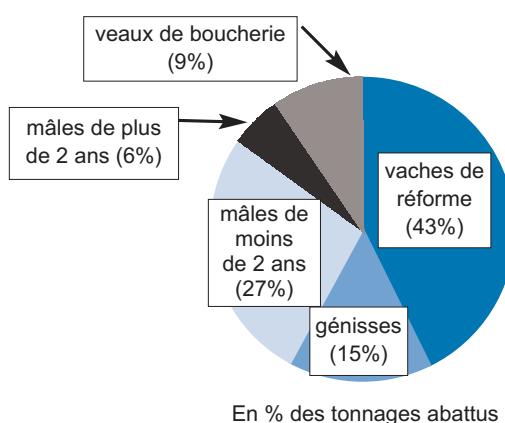
Source : Agreste - SAA semi-définitive 2013

## Une production de gros bovins en perte de vitesse



Source : Agreste - SAA semi-définitive 2013

## Les vaches de réforme en tête de la production bovine franc-comtoise



Source : Agreste - SAA semi-définitive 2013

## Production de lait, contrôle laitier

Avec 1 135 millions de litres livrés à l'industrie en 2013, les livraisons de lait se situent à un haut niveau et ceci depuis plusieurs années. Néanmoins, l'augmentation du cheptel régional de vaches laitières que l'on constate depuis 2011 ne s'est pas traduite par une hausse des livraisons de lait. Celles-ci ont au contraire diminué de 2,5% entre 2011 et 2012 pour se stabiliser en 2013. En effet, si la durée de lactation a légèrement progressé sur la période, pour atteindre 316 jours en 2013, la lactation moyenne des vaches franc-comtoises est par contre en baisse. Après avoir dépassé les 7 000 kilos de lait par vache, elle redescend à 6 840 kilos en moyenne en 2013.

Cette baisse de 2,5% entre 2011 et 2013, identique à la baisse de livraisons, s'explique d'une part par des conditions météorologiques peu propices à la production laitière notamment au cours du printemps 2013. En effet, les précipitations excessives et les températures fraîches ont nui à la pousse de l'herbe. D'autre part, la stabilité des prix autour de 35 €/hl en moyenne en Haute-Saône au cours du premier semestre a incité les éleveurs à distribuer moins de concentré au cours de cette période afin de réduire leur coût de production.

La lactation moyenne des vaches franc-comtoises est inférieure de près de 1 400 kg par an et par vache à la moyenne nationale. Cette différence s'explique par la prédominance des vaches de race montbéliarde dans le cheptel laitier régional. En effet, si cette race mixte, bien adaptée au climat franc-comtois, a d'indéniable atout pour la fabrication de fromages, elle est cependant moins productive que la championne de la production de lait : la Prim'Holstein. D'autre part, le cahier des charges des fromages sous AOP, en limitant la quantité de concentré par vaches et la production de lait à 4 600 litres à l'hectare, contribue à maintenir un élevage extensif dans les départements du Doubs et du Jura.

En parallèle à la baisse des livraisons, le nombre d'élevages laitiers continue à diminuer. Depuis 2000, le nombre de livreurs a baissé de près 3% chaque année. En 2013, 4 020 exploitations franc-comtoises ont livré du lait contre 5 900, treize ans plus tôt. Ainsi, depuis 2000, le nombre moyen de vaches par élevage a augmenté de une unité chaque année.

Le **contrôle laitier** permet de mesurer la quantité de lait produite par les vaches durant leurs lactations successives. Il permet aussi de mesurer la richesse du lait (taux butyreux pour la matière grasse, taux protéique pour la matière azotée). Il a deux vocations essentielles :

- l'amélioration génétique des troupeaux
- le conseil aux producteurs de lait en particulier pour apporter une alimentation adaptée à la production.

La **livraison de lait** est la quantité de lait livrée par les producteurs des départements de Franche-Comté, à un établissement, quelle que soit la localisation géographique de ce dernier.

### Pour en savoir plus :

**Site de la DRAAF** : [draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/donnees](http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/donnees) et cartes régionales

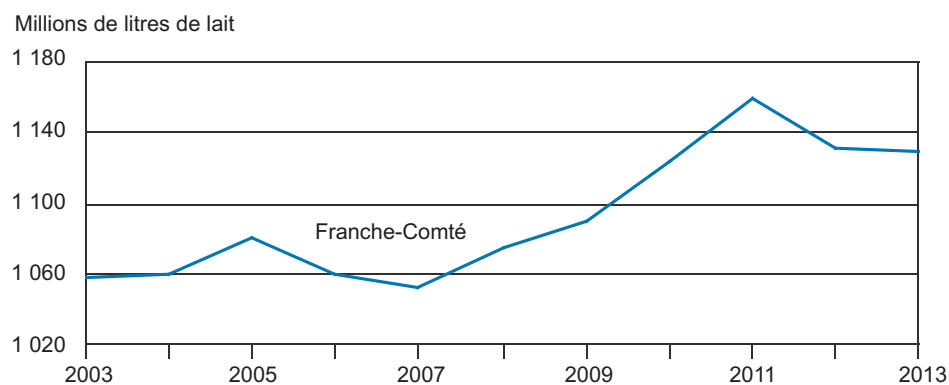
**Site du service statistique du ministère de l'agriculture** : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

## Contrôle laitier

	Doubs	Jura	Haute-Saône	T. de Belfort	Franche-Comté
Nombre d'élevages contrôlés	1 592	848	605	60	3 105
Nombre de vaches contrôlées	76 244	43 804	35 070	3 550	158 799
<i>dont Montbéliarde</i>	74 233	41 736	28 757	2 073	146 799
<i>dont Prim'Holstein</i>	1 445	600	5 261	1 326	8 632
<i>dont Simmental</i>	60	875	0	0	935
<i>dont autres races</i>	506	593	1 052	151	2 302
<b>Toutes races confondues :</b>					
Moyenne de lactation (kg de lait)	6 864	6 712	6 829	8 016	6 840
Durée de lactation (jour)	307	310	343	338	316
Matière grasse (kg/tête)	264	253	266	318	263
Taux butyreux (g/kg)	38	38	39	1040	38
Matière protéique (kg/tête)	225	219	224	263	224
Taux de protéine moyen (kg)	33	33	33	33	33

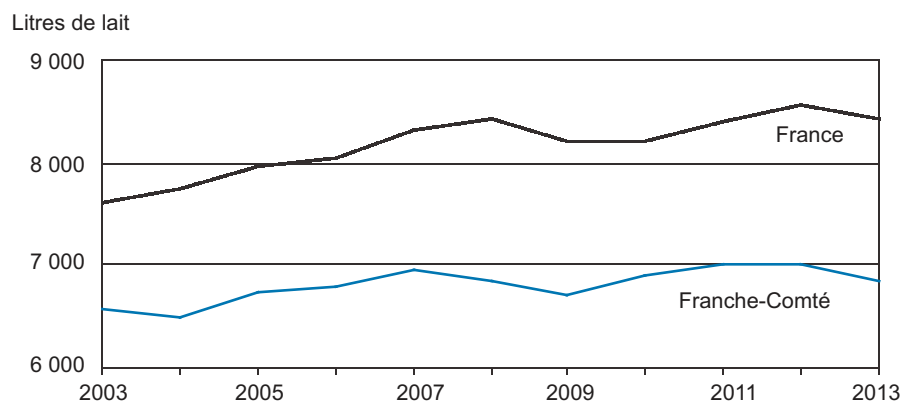
Source : Contrôle laitier

## Stabilisation des livraisons de lait à un haut niveau



Source : Agreste - Enquêtes annuelles laitières

## La lactation moyenne des laitières franc-comtoises se stabilise depuis quelques années



Source : Contrôle laitier

## Cheptels porcin, ovin, équin et caprin

En Franche-Comté, l'élevage de bovins est dominant. Derrière, les autres espèces d'élevage peinent à se faire une place et ne représentent que 11% des Unités gros bétail (UGB) contre 36% en moyenne nationale.

Avec 118 000 animaux en 2013, l'espèce porcine est la deuxième espèce d'élevage de la région. Néanmoins, la Franche-Comté compte pour moins de 1% des effectifs nationaux. Deux tiers des effectifs porcins et 70% des porcs à l'engrais sont élevés dans le Doubs et le Jura. L'élevage porcin s'est en effet historiquement développé près des fromageries afin de valoriser le petit lait, coproduit de la fabrication des fromages, dans l'alimentation des porcs à l'engrais. Les deux tiers de ces porcs sont détenus par des engraisseurs purs. L'activité de naisage s'est développée plus récemment, notamment en Haute-Saône qui concentre la moitié des truies de la région.

Le cheptel ovin représente seulement 1,6% des UGB franc-comtoises et 1% du cheptel français. Il baisse de manière régulière, avec une perte de 20% des effectifs de brebis en dix ans. Il s'agit presque exclusivement d'élevage pour la viande. Six brebis sur dix sont élevées en Haute-Saône. Si l'élevage caprin reste marginal, en dix ans le nombre de chèvres élevées dans la région a progressé de 20%.

L'élevage d'équidés est assez répandu en Franche-Comté, une exploitation agricole sur cinq en élevant. Souvent, il s'agit de très petits ateliers. Par ailleurs, plus d'un équidé sur cinq est élevé hors exploitation agricole (particuliers, centres équestres...). Dans la région, l'élevage de chevaux comtois explique que plus d'un cheval sur trois est de race lourde contre seulement 13% en France.

**Porcelets** : mâles ou femelles âgés de moins de 2 mois.

**Jeunes porcs de 20 à moins de 50 kg** : jeunes verrats ou jeunes truies, porcs d'engraissement.

**Truies de 50 kg et plus** : regroupe les cochettes, les truies-mères (hors réforme). Les truies-mères sont des femelles ayant eu au moins une portée. Les cochettes sont des femelles n'ayant encore jamais mis bas qui sont destinées au remplacement des truies-mères.

**Verrats de 50 kg et plus** : Porcs mâles reproducteurs, non compris les réformes.

**Porcs à l'engrais de 50 kg et plus** : Porcs mâles castrés ou non, ou femelles en cours d'engraissement.

**Chèvres** : femelles de l'espèce caprine ayant déjà mis bas, y compris les femelles de réforme.

**Chevrettes** : jeunes femelles saillies ou non destinées au renouvellement du cheptel des chèvres.

**Brebis-mères** : toutes femelles ovines ayant déjà agnelé au moins une fois, même si elles sont en instance de réforme ou réformées.

**Agnelles** : agnelles, saillies ou non, élevées en vue de remplacement des brebis-mères, laitières ou nourrices, des élevages.

**Chevaux lourds** : chevaux de races lourdes, étalons, juments, chevaux, poulains, pouliches destinés à la boucherie ou à la traction sans considération d'âge.

### Pour en savoir plus :

**Site de la DRAAF** : [draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/donnees](http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/donnees) et cartes régionales

**Site du service statistique du ministère de l'agriculture** : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

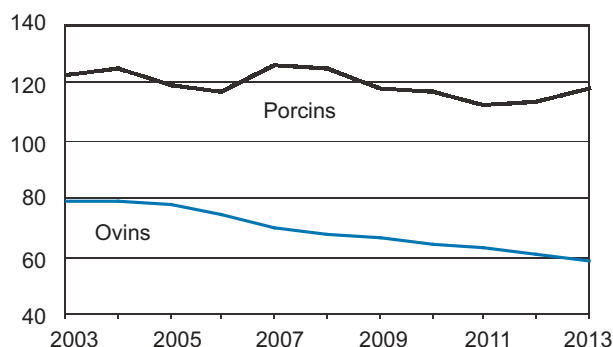
## Cheptels porcins, ovins, caprins et équins

Unité : têtes	Doubs	Jura	Haute-Saône	T. de Belfort	Franche-Comté	France
Porcelets	12 960	7 880	13 510	315	34 665	4 873 988
Jeunes porcs de 20 à 50 kg	10 300	4 390	6 130	1 090	21 910	1 995 128
Truies de 50 kg et plus	1 820	1 675	3 485	80	7 060	1 035 695
Verrats de 50 kg et plus	50	155	135	10	350	17 584
Porcs à l'engrais de 50 kg	26 735	12 590	13 090	1 555	53 970	5 467 341
<b>Total porcins</b>	<b>51 865</b>	<b>26 690</b>	<b>36 350</b>	<b>3 050</b>	<b>117 955</b>	<b>13 389 736</b>
Chevrettes	224	395	234	45	898	284 361
Chèvres (femelles ayant mis bas)	1 051	1 448	969	233	3 701	867 134
Autres caprins ( y compris boucs)	105	140	79	35	359	103 082
<b>Total caprins</b>	<b>1 380</b>	<b>1 983</b>	<b>1 282</b>	<b>313</b>	<b>4 958</b>	<b>1 254 577</b>
Agnelles	1 163	1 280	3 724	289	6 456	1 037 800
Brebis-mères (y compris réforme)	7 122	10 547	25 714	1 854	45 237	4 842 849
Autres ovins	1 034	1 747	4 069	164	7 014	1 338 270
<b>Total ovins</b>	<b>9 319</b>	<b>13 574</b>	<b>33 507</b>	<b>2 307</b>	<b>58 707</b>	<b>7 218 919</b>
Chevaux de selle, sport, loisirs et course					10 775	488 196
Chevaux lourds	Données départementales non disponibles				5 732	72 368
Anes, mulets, bardots					884	44 063
<b>Total équidés (y compris hors exploitations agricoles)</b>					<b>17 391</b>	<b>604 627</b>

Source : Agreste - SAA semi-définitive 2013

### Les effectifs porcins se redressent depuis deux ans

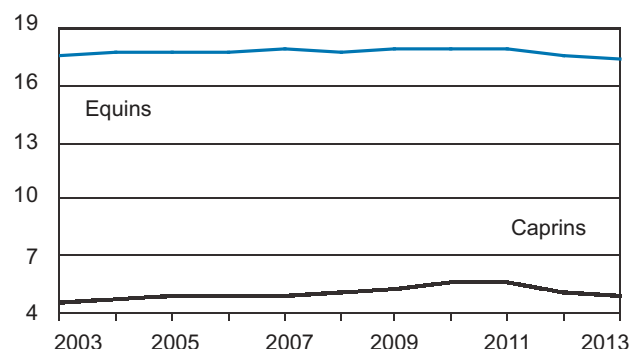
milliers de têtes



Source : Agreste - SAA semi-définitive 2013

### Effectifs d'équidés et de caprins : une tendance à la baisse

milliers de têtes



Source : Agreste - SAA semi-définitive 2013

## Productions porcine, ovine et caprine

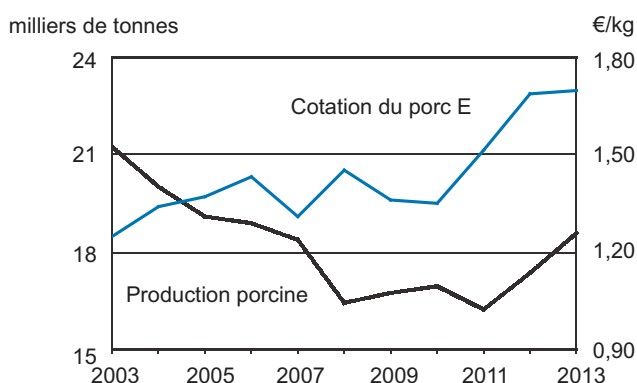
En Franche-Comté, la disponibilité en bois et la nécessité de conservation des aliments a généré le développement de la fabrication de charcuteries fumées, telles que les saucisses de Morteau et de Montbéliard. Ces productions sont sous Indication Géographique Protégée (IGP) depuis 2010 et 2011. Par ailleurs, le porc comtois de petit lait, enregistré en tant qu'IGP porc de Franche-Comté en 2010, contribue à valoriser l'ensemble de la carcasse. Pour améliorer l'approvisionnement de ces filières valorisantes, l'amont agricole s'est fortement impliqué dans l'aval, via la coopérative Franche-Comté Elevage et l'abattoir spécialisé porcin de Valdahon, construit en 1996.

En baisse depuis le début des années 2000, la production porcine remonte depuis 2011, essentiellement dans le Jura et en Haute-Saône (respectivement + 19% et + 24% en deux ans). Avec 18 500 tonnes en 2013, la production de viande porcine représente un peu plus d'un tiers de la production régionale de viande. La production régionale de viande

porcine représente moins de 1% de la production nationale.

La production ovine, d'un millier de tonnes, est en baisse tendancielle. La production de viande caprine est quant à elle marginale.

### La production porcine remonte avec les prix



Source : Agreste - SAA semi-définitive 2013

### Productions porcine, ovine et caprine

NB : Nombre de têtes PT : Poids total net (tonne équivalent carcasse)		Doubs	Jura	Haute-Saône	T. de Belfort	Franche-Comté	France
<b>Porcins</b>	<b>NB</b>	<b>106 920</b>	<b>49 700</b>	<b>58 720</b>	<b>5 700</b>	<b>221 040</b>	<b>23 759 040</b>
	<b>PT</b>	<b>8 780</b>	<b>4 107</b>	<b>5 178</b>	<b>470</b>	<b>18 534</b>	<b>2 107 264</b>
<i>dont porcs charcutiers</i>	<i>NB</i>	<i>105 000</i>	<i>48 500</i>	<i>57 000</i>	<i>5 600</i>	<i>216 100</i>	<i>23 242 135</i>
	<i>PT</i>	<i>8 694</i>	<i>4 030</i>	<i>5 056</i>	<i>465</i>	<i>18 245</i>	<i>2 045 580</i>
<b>Ovins</b>	<b>NB</b>	<b>6 644</b>	<b>12 789</b>	<b>28 057</b>	<b>2 054</b>	<b>49 544</b>	<b>6 085 942</b>
	<b>PT</b>	<b>140</b>	<b>259</b>	<b>578</b>	<b>43</b>	<b>1 020</b>	<b>110 842</b>
<i>dont agneaux</i>	<i>NB</i>	<i>5 566</i>	<i>10 542</i>	<i>22 663</i>	<i>1 669</i>	<i>40 440</i>	<i>5 069 603</i>
	<i>PT</i>	<i>109</i>	<i>202</i>	<i>425</i>	<i>32</i>	<i>767</i>	<i>84 185</i>
<b>Caprins</b>	<b>NB</b>	<b>466</b>	<b>554</b>	<b>1 110</b>	<b>222</b>	<b>2 352</b>	<b>1 137 863</b>
	<b>PT</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>15</b>	<b>3</b>	<b>33</b>	<b>11 780</b>

Source : Agreste - SAA semi-définitive 2013

#### Pour en savoir plus :

Site de la DRAAF : [draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/donnees](http://draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr/donnees) et cartes régionales

Site du service statistique du ministère de l'agriculture : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

## Productions avicoles

La production avicole régionale est marginale et ne compte que pour 0,3% de la production nationale. Elle progresse néanmoins rapidement : le nombre de volailles de l'espèce Gallus a augmenté d'un quart depuis 2004. Avec l'essor de la vente en circuit court, c'est surtout la filière viande qui s'est développée, avec un bond de 73% des effectifs de poulets de chair en dix ans. En 2013, ils représentent près de la moitié des volailles présentes sur les exploitations.

Avec 287 000 têtes, les poules pondeuses représentent 36% des volailles en Franche-Comté. Estimées à 200 000 en moyenne annuelle, les poules pondeuses d'œufs de consommation produisent chaque année 56 000 millions d'œufs. La mise aux normes des bâtiments d'élevage entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2012 a fait baisser les effectifs d'environ un quart dans la région. Par contre, la production d'œuf de poules élevées en plein air s'est développée.

### Volailles

1 000 têtes	Franche-Comté	France
Poules pondeuses	287	58 542
Poulettes	49	24 902
Poulets de chair (y.c. coqs et coquelets)	378	153 416
<b>Total gallus</b>	<b>714</b>	<b>236 860</b>
<b>Total autres volailles</b>	<b>86</b>	<b>66 730</b>

Source : Agreste - SAA semi-définitive 2013

### Productions de volailles

NB : Nombre de têtes PT : Poids total net (tonne équivalent carcasse)		Franche-Comté	France
Poulets de chair et coquelets	NB	1 140	808 080
	PT	2 104	1 065 210
Autres volailles	NB	353	251 582
	PT	1 025	732 889

Source : Agreste - SAA semi-définitive 2013

### Production d'œufs de consommation

NB : Nombre moyen de poules (1 000 poules) PT : Production totale (1 000 œufs)		Franche-Comté	France
Oeufs de consommation	NB	200	47 263
	PT	56 380	13 516 776
Oeufs à couver	NB	60	10 585
	PT	11 310	2 015 272

Source : Agreste - SAA semi-définitive 2013

Les effectifs sont estimés au 1<sup>er</sup> décembre, à l'exception des dindes, des dindons, des pintades et des oies, pour lesquels l'estimation a lieu au 1<sup>er</sup> octobre.

**Poulets de chair** : animaux en cours d'engraissement, y compris les coqs et les coquelets.

**Poules pondeuses** : femelles déjà entrées en ponte, dont les œufs sont destinés à la consommation ou à être mis à couver, y compris les poules réformées.

**Tec** : (tonne équivalent carcasse) : unité employée pour pouvoir agréger des données en poids concernant des animaux vivants et des viandes sous toutes leurs présentations.

**Productions d'œufs** : n'est retenue ici que la production d'œufs des élevages professionnels destinés à la commercialisation. La production des basses-cours est exclue.